

Animaux

200 ânes transférés au zoo-refuge de La Tanière à Nogent-le-Phaye

Publié le 04/04/2022 à 21h00



L'association israélienne Starting Over Sanctuary et le zoo-refuge La Tanière de Nogent-le-Phaye ont scellé ce lundi 4 avril un accord pour sauver 200 ânes en souffrance.

Après une collaboration avec la Corée du Sud vendredi dernier, le zoo-refuge eurélien La Tanière continue de s'ouvrir aux autres pays du monde en acceptant d'accueillir prochainement deux cents ânes venant d'Israël. Lundi, la présidente de l'association Starting Over Sanctuary, Sharon Cohen, a rencontré les époux Violas, fondateurs de La Tanière.

La peau d'âne vendue 680 euros

Elle a expliqué comment elle s'est lancée dans le s
homme qui m'a dit arrêter d'envoyer des ânes en
par an à la Chine qui utilise leur peau pour des cos
ont été exploités pour tirer des chariots pleins de
vend 680 €, soit le prix d'un salaire mensuel en Égy



Des ânes d'Israël vont être transférés au zoo-refuge La Tanière, à Nogent-le-Phaye.

Sharon Cohen a été confrontée à une difficulté : « L'âne n'est soumis à aucune législation. Il n'est pas protégé alors qu'il est en voie d'extinction. On n'en trouve plus beaucoup ». Le ministère aurait interdit, temporairement, le transfert des équidés en Égypte : « On espère faire passer une loi qui interdit l'envoi des ânes dans des pays où le bien-être animal n'est pas respecté ».

1.000 euros pour un transfert

En attendant, l'association de Sharon Cohen a récupéré, dans son refuge de 4 hectares, 470 ânes, abandonnés, mourants, exploités, maltraités... Michèle Reneleau Tessier, vice-présidente de l'association GRAAL (Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal), était également présente.



C'est elle qui a mis en relation l'association et Nogent-le-Phaye. L'organisme sera un atout dans la facilitation des documents administratifs pour le transfert des ânes. Rassurée par les époux Violas, Sharon Cohen va leur confier 200 équidés dont 50 arriveront début mai. Il faut environ 1.000 € pour faire venir un seul âne en comptant le transport, les soins vétérinaires, les documents.

La Tanière ne conserve pas tous les animaux. La direction a déjà remplacé les trente et un chevaux saisis dans une secte de l'Yonne et, récemment, une majorité des 240 lapins saisis en Gironde. Une partie des ânes en provenance d'Israël sera également confiée à des particuliers sur des critères très précis, comme le souligne Sébastien Muller, le directeur du zoo-refuge. « Pour l'âne, il faut 3/4.000 m², un abri pour l'hiver, une couverture, de la bonne nourriture... Il y a des contrôles chez les adoptants. On a déjà retiré des poneys que l'on avait confiés. Le droit de regard figure dans le contrat du placement ». Des demandes d'adoption d'ânes ont déjà été envoyées

Thierry Delaunay